



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

**Censvra Sacræ Facultatis Theologiæ Parisiensis, In
Librum cui titulus est: La Défense de l'authorité de N. S.
P. le Pape, ..., contre les erreurs de ce temps, Par Iacques
De Vernant, à Mets, 1658**

Université <Paris> / Faculté de Théologie

Parisiis, 1665

Censvre. Censvra.

urn:nbn:de:hbz:466:1-14744

124 Censure de la Faculté de Theologie de Paris;

c'est donc aussi un crime, de dire qu'il n'ait pas communiqué cette même puissance au Prince de ses Apôtres.

p. 53. Après cela ne pouvons-nous pas dire que le Fils de Dieu a donné à Saint Pierre la même puissance qui luy est commune avec son Père, sur toutel'Eglise?

p. 243. Iesus-Christ declare en ses paroles, selon le sentiment de Saint Jean Chrysostome cité par Saint Thomas, qu'il luy donne la même puissance, & toute l'autorité qui luy est commune avec son Père éternel, en tout le monde Chrétien.

p. 145. Je pourrois expliquer les autres perfections en qualité de Chef, mais pour les comprendre en un mot, je me contente de dire qu'il est dé-

En luy sont possitaire des tresors de la science & de la sapience de Iesus-Christ. In ipso

tous les tre- sunt omnes thesauri sapientia & scientia absconditi. Ad Coloss. cap. 2.

sors cachez

de la sagesse

& de la scienc

ce. Aux Co-

los, chap. 2. Ces six propositions sont scandaleuses Hæc sex propositiones sunt scandalo-

& offendent les oreilles pieuses, & entant se, piarum aurium offensiva; & que dans les trois dernières l'autheur sou- quatenus in tribus postremis afferit tient Que le Fils de Dieu a donné à Saint autor, eandem potestatem, quæ Pierre & à ses successeurs la même puissan- Patri & Filio communis est, Filium ce qui est commune au Père & au Fils, & dedisse Petro & successoribus ejus, qu'il abuse du texte de l'Apostre aux Co- atque abutitur textu Apostoli ad losiens chap. 2. comme les paroles portent, Coloss. 2. ut verba præ se ferunt, elles sont blasphematoires. blasphemæ.

C E N S V R E.

C E N S V R A.

Revocation de la huitième erreur, par Revocatio octavi erroris

Jean Sarrazin.

Ioannis Sarrasin.

8. Tout homme purement voyageur ayant usage de raison, quelque dignité, quelque autorité ou prééminence qu'il ayt, même Papale, peut commettre la simonie.

8. Veritas. Quicumque purus vi- tor habens usum rationis, cuiuscum- que dignitatis, auctoritatis aut pre- eminentia, etiamsi Papalis existat, simoniampotest committere.

